

Date de convocation :
03 avril 2024

Date d'affichage :
03 avril 2024

Nombre de
conseillers
En exercice : 19
Présents : 12
Votants : 16

L'an deux mille vingt-quatre le dix avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Erme Outre et Ramecourt, s'est réuni après convocation, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NORMAND Alain, Maire.

Étaient présents : M. BÉZIERS Laurent - Mme CAUJOLLE Sandrine - M. COINTE Frédéric - Mme DEHOVE Claude - Mme DIEN-BRÉANT Céline - Mme GILLET Nadine - M. GOSSET Cyril - M. NORMAND Alain - M. REMY Michel - M. THIRAUT Alexis - M. THIRAUT Damien - M. UGOLETTI Olivier -.

Absents excusés : M. RAULIN Patrick (pouvoir à M. BEZIERS Laurent) - Mme REGNIER Aurélie (pouvoir à Mme GILLET Nadine) - Mme REMY Elisabeth (pouvoir à M. COINTE Frédéric) - Mme LOUIS Chantal (pouvoir à Mme DEHOVE Claude) - M. LECUYER Damien - Mme THÉPAUT Chrystel - Mme VARUTTI Emilie

Absents :

M. Alexis THIRAUT a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

14- 2024
PARTICIPATION
COMMUNALE A LA
BIBLIOTHEQUE

Le Maire informe le conseil qu'il y a lieu de verser une participation par habitant et par an à la bibliothèque afin de lui permettre l'achat de livres.

Il propose de verser 1 € par habitant selon la population municipale.
Population municipale en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023 : 1705

Après étude et discussion le conseil accepte de verser 1 € par habitant selon la population municipale.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

Publié sur le site internet
le :
Envoyé en Préfecture le :

Alexis THIRAUT,
Le secrétaire de séance.

Alain NORMAND,
Le Maire.

Reçu en Préfecture le :

Identifiant de
télétransmission :

Alain NORMAND
Le Maire,

